



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 juin 2021

DÉLIBÉRATION N°2021-060

**OBJET : Demande de subventions auprès du service Europe de la Région : création liaison piétonne entre Saint-Georges et Montmercy**

En exercice : 23  
Membres  
Présents(s) : 19  
Pouvoir(s) : 3  
Absent(s) : 4

Le quatorze juin deux mille vingt et un, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

**Les membres présents en séance :**

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Frédéric GRACIA à Christian VEILLAT, Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Aurélie HENault à Anne Sophie DA COSTA

**Le ou les membres absent(s) :**

Frédéric GRACIA, Aurore BAUGE, Aurélie HENault Nathalie PREUD'HOMME

**Secrétaire de séance :** Aurélien HELLÉ

La création d'une liaison piétonne, inexistante, entre le hameau de Montmercy et la Commune est nécessaire pour la sécurisation des piétons empruntant cet axe.

Ce projet est éligible à un soutien FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).

Il est nécessaire qu'une délibération soit prise afin d'autoriser Madame le Maire à réaliser cette demande de subvention.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Madame le Maire à réaliser toute demande de subventions relatives à la création d'une liaison piétonne entre le hameau de Montmercy et la Commune de Saint-Georges-sur-Baulche
- Autoriser Madame le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à ce projet.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

Christiane LEPEIRE



Envoyé en préfecture le 21/06/2021

Reçu en préfecture le 21/06/2021

Affiché le 21/06/2021

ID : 089-218903466-20210614-2021\_060-DE